Health and Welfare Canada | Santé et Bien-être social Canada

RESEARCH NOTE 7

INCOME SECURITY PROGRAMS • POLICY, LIAISON AND DEVELOPMENT

PENSION PLAN COVERAGE IN CANADA 1978-1981

Introduction

In June 1982, Income Security Programs Branch of Health and Welfare Canada published a study entitled **Pension Plan Coverage by Level of Earnings and Age, 1978 and 1979**. This study has now been updated for the years 1980 and 1981. The objective of the study was to determine the levels of pension plan coverage in Canada by income levels, age, sex and sector of employment. This note presents a summary of the results.

Methodology

The study was carried out in two stages. Firstly the characteristics of contributory pension plan members were obtained from special tabulations provided by the Department of National Revenue/Taxation. Secondly, an age and earnings distribution of non-contributory pension plan members had to be estimated.

(a) **Contributory Pension Plans**: Nearly three-quarters of the 4.6 million pension plan members in 1981 belonged to contributory plans. Contributory pension plans are those in which contributions are made by both employees and employers. Since employee contributions are deductible for income tax purposes, income tax statistics provided the data base for contributory pension plans. Specifically, the Tax Analysis model of Revenue Canada/Taxation, which is based on a one percent sample of individual income tax returns, was used to provide an age and earnings distribution of pension plan contributors.

The levels of pension plan coverage were measured in terms of coverage ratios. A coverage ratio is defined as the number of pension plan contributors as a proportion of all Canada and Quebec Pension Plan (C/QPP) contributors. Since the C/QPP covers virtually the entire paid labour force, this ratio gives a good approximation of the proportion of the labour force that has access to a contributory pension plan. Coverage ratios were calculated for different age, sex and earnings groups in both the private and public sectors.

(b) **Non-Contributory Pension Plans**: Slightly more than one-quarter of Canada's 4.6 million pension plan members belong to non-contributory plans. Non-contributory pension plans are those in which pension contributions are paid solely by the employer. Since these contributions are not reportable on individual income tax returns, the Revenue Canada/Taxation data base could not be used for this group. Aggregate data provided by Statistics Canada on the number of non-contributory pension plan members by sex and sector of employment was used as the basis for estimating an income distribution and an age distribution of non-contributory pension plan members.

It was necessary to make some adjustments to the Statistics Canada data to make it compatible with the data from Revenue Canada/Taxation. Firstly, some non-contributory pension plan members make voluntary contributions to employer-sponsored pension plans, so they are also included in the taxation data base. Statistics Canada has estimated that about 10 percent (in 1981, about 130 700) of non-contributory pension plan members make such contributions, so they were removed from the non-contributory pension plan data base to avoid double counting. Secondly, Revenue Canada/Taxation includes Crown Corporations in the private sector, while Statistics Canada includes them in the public sector. In this study, it was decided to include Crown Corporations in the private sector so the Statistics Canada data had to be adjusted accordingly.

Finally, an income and age distribution of non-contributory pension plan members had to be estimated and it was assumed that non-contributory pension plan members had the same age and income distribution as contributory pension plan members.

Pension plan coverage was analyzed in both the private and the public sectors. The private sector was defined to include employees of business, Crown Corporations and institutions. In 1981, 8.0 million private sector employees made contributions to the C/QPP. The public sector was defined to include employees of schools, colleges and universities, federal, provincial and municipal government employees and armed forces personnel. In 1981, 1.8 million public sector employees made contributions to the C/QPP. Those employees who were not classified were assumed to work in the private sector (in 1981 some 45,800 or 0.4% of the C/QPP contributors were unclassified). Self-employed persons (3.5% of C/QPP contributors) were not included in the study.

SUMMARY OF RESULTS

Pension Plan Coverage by Income Level

In 1981, 47.3 percent of the 9.8 million C/QPP contributors employed in both the private and public sectors were covered by an employer-sponsored pension plan. As was evident in the 1978-79 study, the level of pension plan coverage increased with the level of earnings. Table 1 indicates that in 1981, coverage for males and females in both the private and public sectors ranged from 9.3 percent at the lowest employment income level to 89.0 percent for those with earnings of $37,000 or over.

In 1981, the majority of private sector employees earning less than the average wage lacked pension plan protection. At the lowest employment income level, only 7.9 percent were covered by pension plans. In this sector, pension plan coverage was highest for those earning $37,000 or over. For males, pension plan coverage ranged

from 9.4 percent at the lowest income levels to 86.0 percent at the highest income levels. For females, it ranged from 7.0 percent at the lowest income level to 85.2 percent for those earning $27,750 to $36,999 and dropped to 67.1 percent for those earning $37,000 or over. In total, 48.2 percent of males and 28.1 percent of females in the private sector were members of pension plans in 1981.

Pension plan coverage was much higher in the public sector. In the public sector, pension plan coverage ranged from 23.7 percent at the lowest income level to 96.5 percent for those earning $27,750 to $36,999, and dropped to 97.2 percent for those earning $37,000 or over. For males working in the public sector, coverage ranged from 17.9 percent at the lowest income level to 98.1 percent for those earning between $27,750 and $36,999 and dropped to 97.0 percent for those earning $37,000 or over. Virtually all females working in the public sector earning $27,750 and over were covered by pension plans. In total, 86.0 percent of males and 74.9 percent of females in the public sector were members of pension plans.

GRAPH 1

DISTRIBUTION OF CANADA – QUEBEC PENSION PLAN CONTRIBUTORS AND PRIVATE PENSION PLAN MEMBERS BY INCOME AND SEX 1981

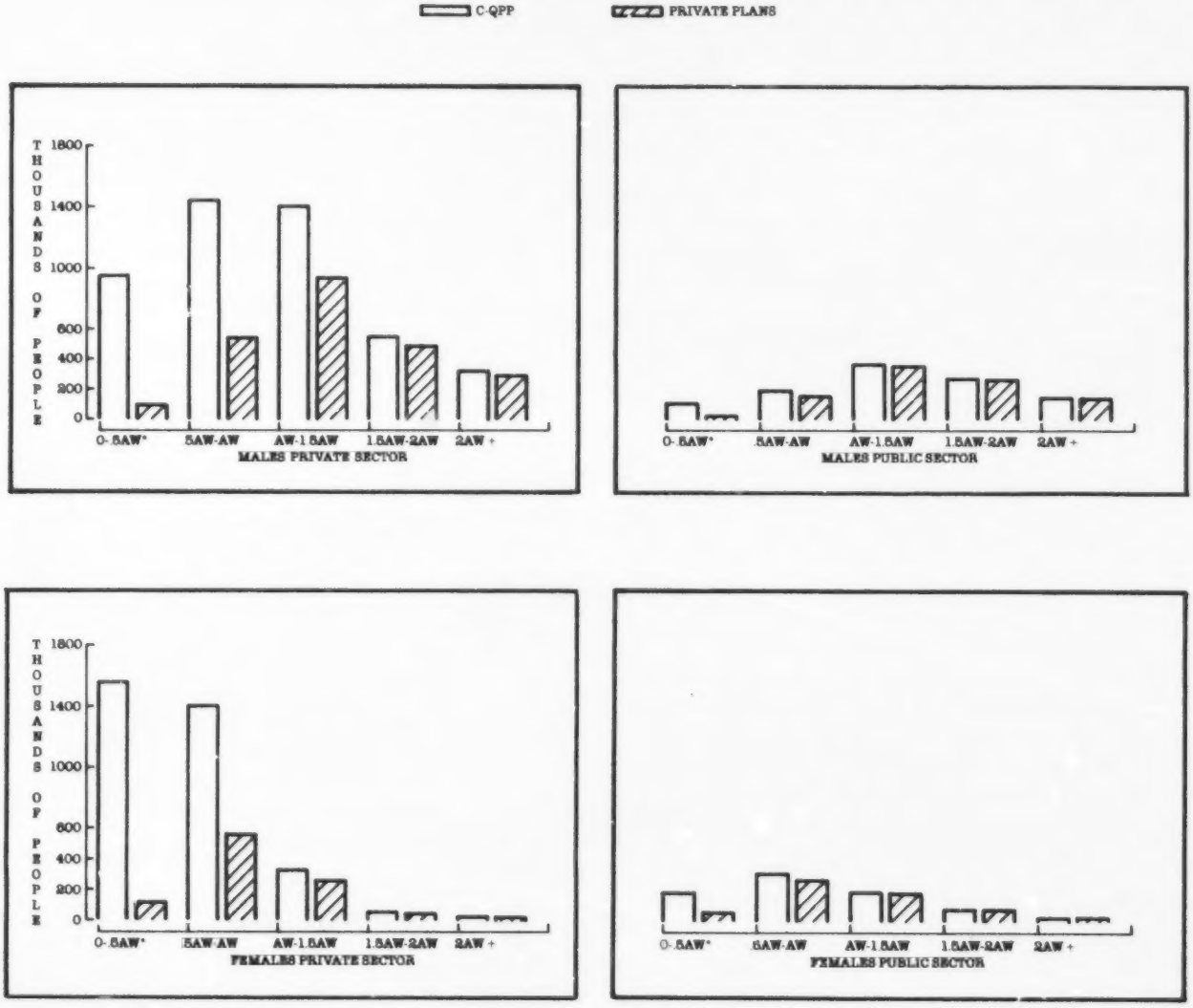

* AW = AVERAGE INDUSTRIAL COMPOSITE WAGE (APPROXIMATELY $18500 IN 1981)

GRAPH 3

DISTRIBUTION OF CANADA – QUEBEC PENSION PLAN CONTRIBUTORS AND PRIVATE PENSION PLAN MEMBERS BY AGE GROUP AND SEX 1981

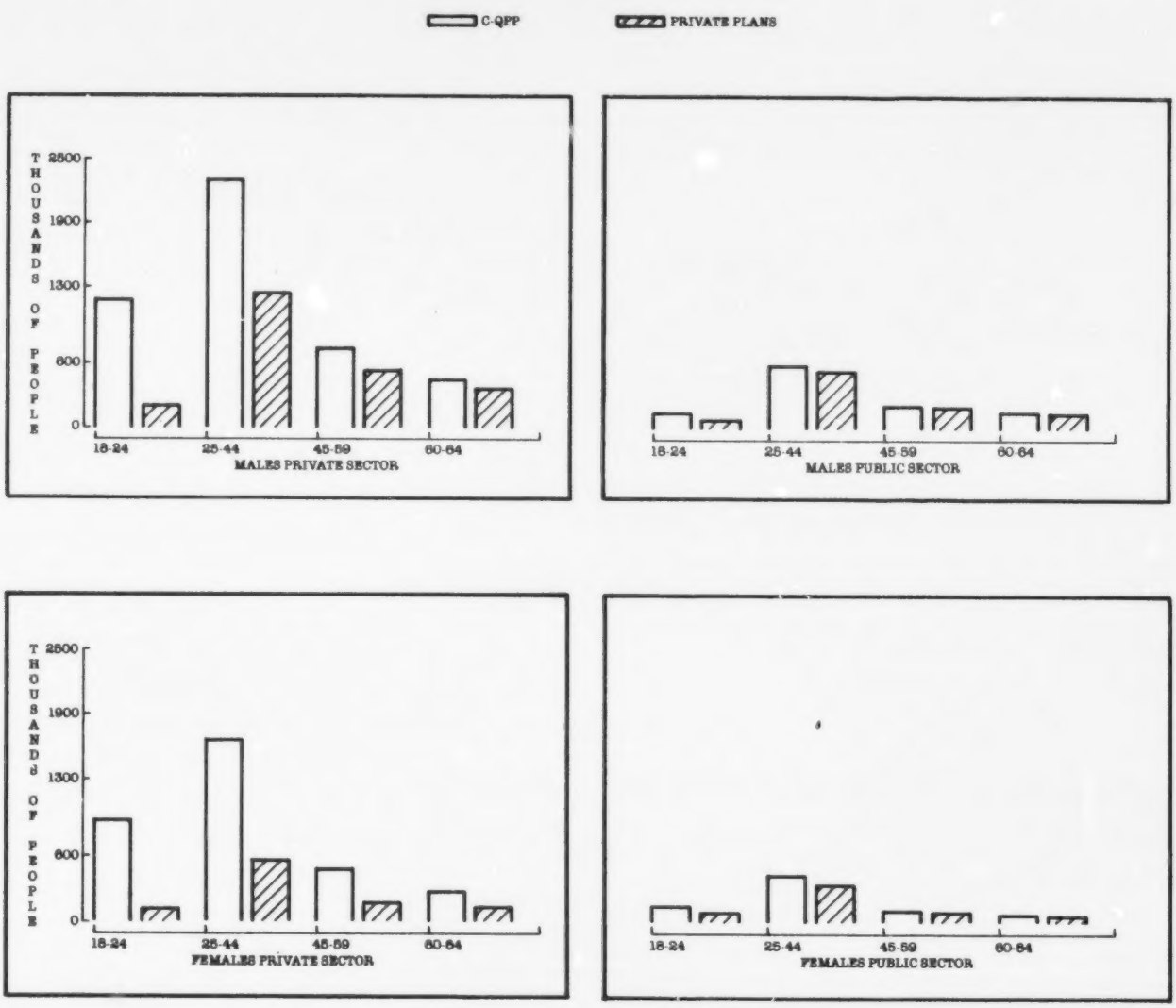

Pension Plan Coverage by Age

Pension plan coverage tended to increase with age up to age 64 and declined for the 65 to 70 age group. In both the private and public sectors, persons aged 18 to 24 had limited access to an employer-sponsored pension. In the private sector, only 14 percent of the 18- to 24-year-olds were members of an employer-sponsored pension plan. In the public sector, 52.8 percent of this age group were members of a private pension plan.

In the 25 to 44 age group, approximately one-half of males and one-third of females in the private sector in 1981 were members of pension plans, compared to 90.5 percent of males and 79.5 percent of females in the public sector. Older males had a higher incidence of protection than younger males. In the private sector, 68.3 percent of 45- to 59-year-old males and 78.3 percent of 60- to 64-year-old males were members of pension plans in 1981. However, females in these age groups, as in younger age groups, were not as well protected in the private sector; only 34.0 percent of those aged 45 to 59 and 45.5 percent of those aged 55 to 64 were members of pension plans in 1981. In the public sector, 97.3 and 91.1 percent of males and 82.6 and 80.6 percent of females aged 45 to 49 and 60 to 64 respectively were members of pension plans.

Table 1 gives the incidence of pension plan coverage by level of earnings and by age group, while Graphs 1 and 2 illustrate this visually.

TABLE 1

PERCENT OF CANADA/QUEBEC PENSION PLAN CONTRIBUTORS COVERED BY EMPLOYER-SPONSORED PENSION PLANS BY INCOME LEVELS, AGE, AND SEX, 1981

Employment Income Range*	Private Sector			Public Sector			Total Public/ Private
	Males	Females	Total	Males	Females	Total	
$	%	%	%	%	%	%	%
1 - 9,249	9.2	7.0	7.9	17.9	24.3	23.7	9.3
9,250 - 18,499	35.4	38.5	36.9	76.1	85.2	83.5	43.6
18,500 - 27,749	63.1	76.2	66.5	95.9	96.6	96.1	72.8
27,750 - 36,999	83.6	85.2	83.7	98.1	99.9	98.5	89.0
37,000 or over	84.5	67.1	83.9	97.0	99.8	97.2	88.0
AGE GROUP							
16-24	15.8	11.8	14.0	51.9	53.7	52.8	18.5
25-44	51.0	32.7	43.3	90.5	79.5	85.8	61.9
45-54	68.3	34.0	54.7	92.3	82.6	89.0	61.5
55-64	78.3	45.5	65.8	91.1	80.6	87.9	70.5
65-70	58.4	28.8	46.3	72.0	55.5	62.6	50.1
TOTAL	47.4	28.1	39.3	86.0	74.9	81.4	47.0

* Income ranges are in increments of approximately half the average wage of the year in question (the average wage in 1981 = $18,500).

TRENDS IN PENSION PLAN COVERAGE, 1978 to 1981

Graphs 3 and 4 illustrate trends in pension plan coverage for the period 1978-1981. Public sector pension plan coverage remained relatively stable for both males and females over this period; pension plan coverage was virtually complete for public sector employees earning above the average wage.

One trend which is evident in the private sector is that among males in the private sector with earnings above the average wage, pension plan coverage increased steadily between 1978 and 1981. For those earning between one and a half to two times the average wage, pension plan coverage increased from 65.7 percent to 83.6 percent. This is consistent with the trend towards increased pension protection during the same period for males in the 25- to 64-year age group. No such trends were apparent for females or for males earning less than the average wage. Between 1980 and 1981 coverage of females with earnings between 1.5 and twice the average wage increased from 49.8 percent to 85.2 percent or by 35.4 percent; for those with earnings above twice the average wage, coverage increased from 34.2 percent to 67.1 percent or 32.9 percent during the same period. It should be noted however that the number of women in the private sector with earnings above one and one-half times the average wage is relatively small; in 1980 only some 10.6 thousand women had earnings between 1.5 and 2 times the average wage while 2.8 thousand had earnings above twice the average wage (1.1% and 0.3% respectively of all females working in the private sector). In 1981 these numbers increased to 35.3 thousand and 7.3 thousand women respectively (they represented 3.8% and 0.8% respectively of all females working in the private sector).

CONCLUSION

This study has indicated that lack of pension protection is still visible in the private sector. Particular groups in the population with low levels of pension protection are men and women earning less than the average wage, women in all age groups and males in the 18- to 24-year-old age group.

GRAPH 8

TRENDS IN PENSION COVERAGE BY INCOME
1978 TO 1981

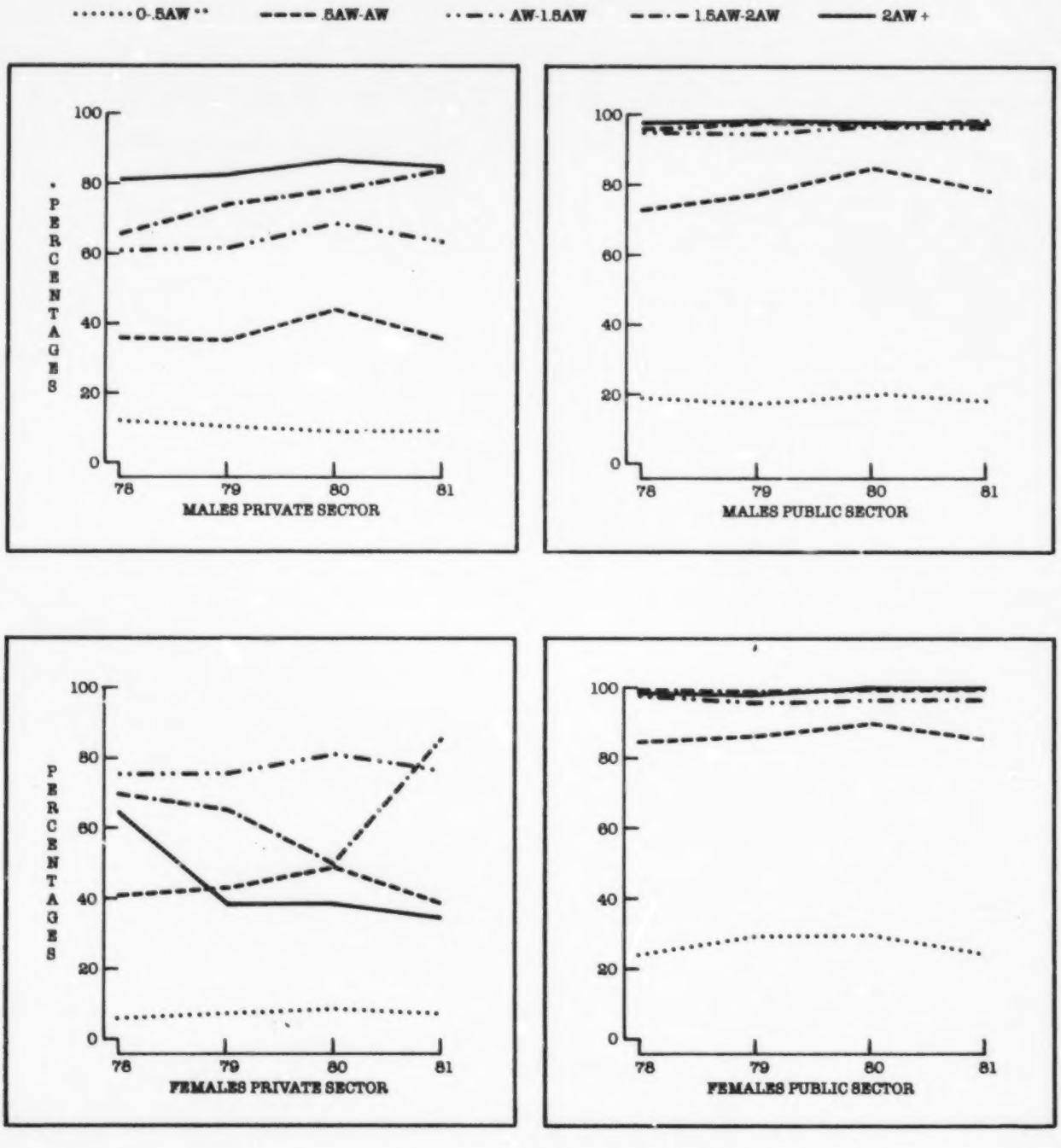

* PERCENTAGE OF C-QPP CONTRIBUTORS COVERED BY EMPLOYER PENSION PLANS

** AVERAGE INDUSTRIAL COMPOSITE WAGE

GRAPH 4

TRENDS IN PENSION COVERAGE BY AGE GROUP
1978 TO 1981

18-24 ····· 25-44 ---- 45-64 ——

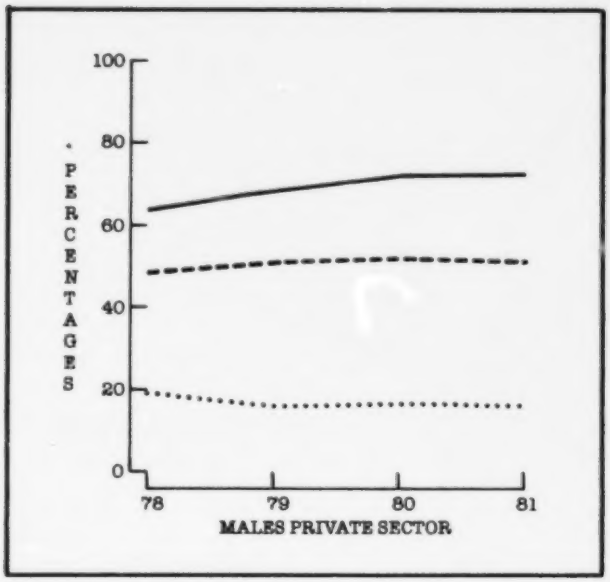

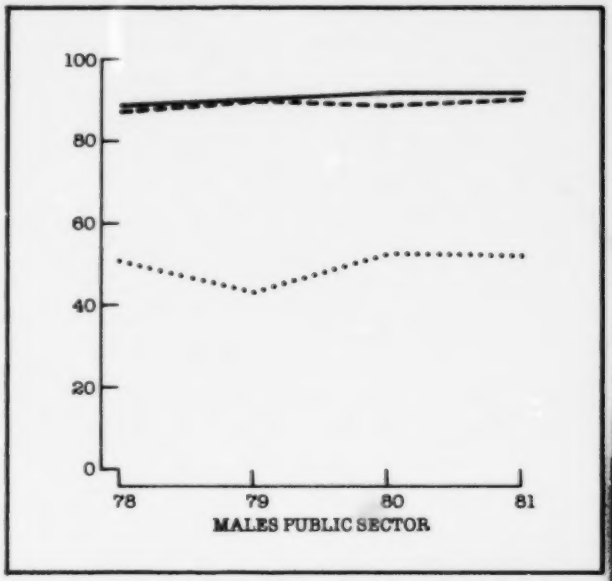

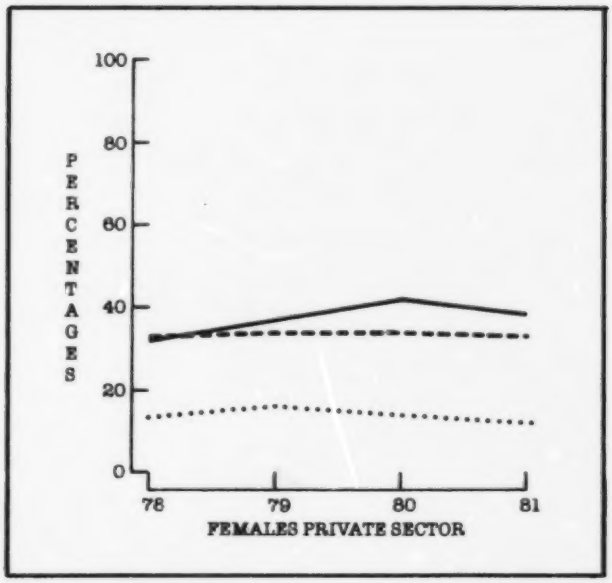

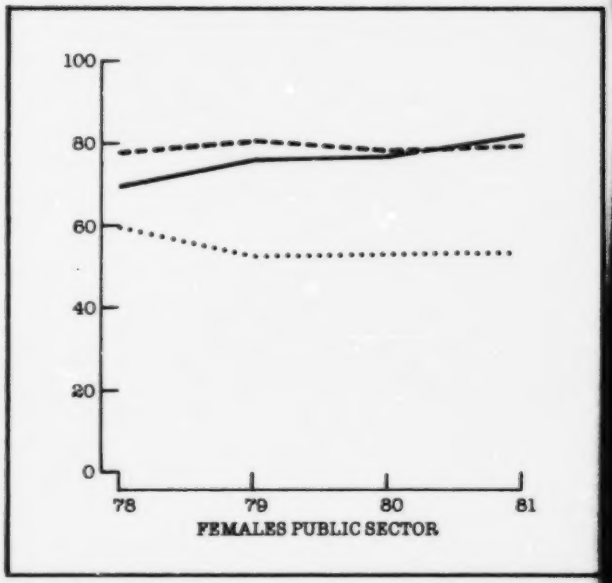

* PERCENTAGE OF C-QPP CONTRIBUTORS COVERED BY EMPLOYER PENSION PLANS

Further information on this research note can be obtained from Data Development and Analysis Division, Income Security Programs, Health and Welfare Canada, Room 1308, Brooke Claxton Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0L4.

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

NOTE DE RECHERCHE 7

PROGRAMMES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU • POLITIQUES, LIAISON ET DÉVELOPPEMENT

COUVERTURE DES RÉGIMES DE RETRAITE AU CANADA DE 1978 À 1981

Introduction

En juin 1982, la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu de Santé et Bien-être social Canada a publié une étude intitulée **La couverture des régimes de retraite par catégorie de gains et par groupe d'âge, 1978 et 1979**, qui a été mise à jour pour les années 1980 et 1981. L'objectif de l'étude était de déterminer l'étendue de la couverture des régimes de retraite au Canada selon les niveaux de revenu, l'âge, le sexe et le secteur d'emploi. La présente note fait un résumé des résultats obtenus.

Méthodologie

L'étude a été réalisée en deux temps. Dans un premier temps, les caractéristiques des membres de régimes de retraite contributifs ont été tirées de tableaux spéciaux provenant du ministère du Revenu national-Impôt. Dans un second temps, on a estimé la répartition des membres de régimes de retraite non contributifs selon l'âge et les gains.

(a) **Régimes de retraite contributifs** — Près des trois quarts des 4,6 millions de membres de régimes de retraite en 1981 participaient à des régimes contributifs. Les régimes de retraite contributifs sont des régimes dans le cadre desquels les cotisations sont versées par les employés et les employeurs. Comme les cotisations des employés sont déductibles d'impôt, les statistiques fiscales représentaient la base de données des régimes de retraite contributifs. En particulier, le modèle d'analyse fiscale de Revenu Canada-Impôt, qui repose sur un échantillon d'un pour cent des déclarations d'impôt des particuliers, a été utilisé pour faire la répartition des cotisants aux régimes de retraite selon l'âge et les gains.

L'étendue de la couverture des régimes de retraite a été mesurée en fonction des rapports d'adhérents. Un rapport d'adhérents est défini comme le nombre de cotisants à des régimes de retraite par rapport au nombre total des cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Comme ces deux régimes englobent la quasi-totalité de la population active rétribuée, ce rapport donne une bonne approximation du pourcentage de la population active qui a accès à un régime de retraite contributif. Ces rapports ont été calculés pour différents groupes d'âge, pour les deux sexes et pour différentes catégories de gains dans les secteurs privé et public.

(b) **Régimes de retraite non contributifs** — Légèrement plus d'un quart des 4,6 millions de Canadiens membres de régimes de retraite participent à des régimes non contributifs. Les régimes de retraite non contributifs sont des régimes dans le cadre desquels les cotisations ne sont versées que par l'employeur. Comme ces cotisations ne figurent pas sur les déclarations d'impôt des particuliers, on ne pouvait utiliser la base de données de Revenu Canada-Impôt pour ce groupe. On a utilisé les données globales de Statistique Canada sur le nombre de membres de régimes de retraite non contributifs selon le sexe et le secteur d'emploi pour estimer la répartition des membres de régimes de retraite non contributifs selon le revenu et l'âge.

Il a fallu apporter certaines modifications aux données de Statistique Canada pour les rendre compatibles avec les données de Revenu Canada-Impôt. D'abord, certains membres de régimes de retraite non contributifs versent des cotisations volontaires dans des régimes de retraite de l'employeur; ces cotisations sont donc incluses dans la base de données fiscales. Statistique Canada a estimé qu'environ 10 p. 100 (en 1981, environ 130 700) des membres de régimes de retraite non contributifs versent de telles cotisations; celles-ci ont donc été retirées de la base de données des régimes de retraite non contributifs pour éviter de les compter deux fois. Ensuite, Revenu Canada-Impôt inclut les sociétés de la Couronne dans le secteur privé, alors que Statistique Canada les fait entrer dans le secteur public. Dans l'étude, comme on a décidé d'inclure les sociétés de la Couronne dans le secteur privé, on a dû ajuster en conséquence les données de Statistique Canada.

En dernier lieu, il a fallu estimer une répartition des membres de régimes de retraite non contributifs selon le revenu et l'âge en supposant que ces personnes sont réparties par groupes d'âge et catégories de revenu de la même manière que les membres de régimes de retraite contributifs.

La couverture des régimes de retraite a été analysée dans les secteurs privé et public. Le secteur privé comprenait les employés d'entreprises, de sociétés de la Couronne et d'établissements. En 1981, 8 millions d'employés du secteur privé contribuaient au RPC/RRQ. Le secteur public comprenait les employés d'écoles, de collèges et d'universités, les employés du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et d'administrations municipales, et le personnel des forces armées. En 1981, 1,8 million d'employés du secteur public cotisaient au RPC/RRQ. On a supposé que les employés non classifiés travaillaient dans le secteur privé (en 1981, quelque 45 800 ou 0,4 p. 100 des cotisants au RPC/RRQ étaient non classifiés). Les travailleurs autonomes (3,5 p. 100 des cotisants au RPC/RRQ) ne faisaient pas partie de l'étude.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Couverture des régimes de retraite par catégorie de revenu

En 1981, 47,3 p. 100 des 9,8 millions de travailleurs canadiens dans les secteurs privé et public participaient à un régime de retraite de l'employeur. Comme l'indiquait l'étude de 1978-1979, la couverture des régimes de retraite augmentait avec le niveau de gains. Le tableau 1 montre qu'en 1981 la couverture pour les hommes et les femmes dans les secteurs privé et public s'étendait de 9,3 p. 100 au plus bas niveau de revenu d'emploi à 89 p. 100 pour ceux qui gagnaient 37 000$ et plus.

En 1981, la plupart des employés du secteur privé dont les gains étaient inférieurs au salaire moyen n'étaient pas protégés par des régimes de retraite. Au plus bas niveau de revenu d'emploi, seulement 7,9 p. 100 participaient à des régimes de retraite. Dans ce secteur, la couverture des régimes de retraite était la plus élevée pour ceux qui gagnaient 37 000$ et plus. Chez les hommes, la couverture des régimes de retraite s'étendait de 9,4 p. 100 au plus bas niveau de revenu à 86 p. 100 au niveau de revenu le plus élevé. Chez les femmes, elle s'étendait de 7 p. 100 au plus bas niveau de revenu à 85,2 p. 100 pour celles qui gagnaient de 27 750 à 36 999$, et baissait à 67,1 p. 100 pour celles qui gagnaient 37 000$ et plus. En tout, 46,2 p. 100 des hommes et 28,1 p. 100 des femmes dans le secteur privé participaient à des régimes de retraite en 1981.

La couverture des régimes de retraite était plus importante dans le secteur public. Dans celui-ci, la couverture des régimes de retraite s'étendait de 23,7 p. 100 au plus bas niveau de revenu à 98,5 p. 100 pour ceux qui gagnaient de 27 750 à 36 999$, et baissait à 97,2 p. 100 pour ceux qui gagnaient 37 000$ et plus. Chez les hommes travaillant dans le secteur public, la couverture s'étendait de 17,9 p. 100 au plus bas niveau de revenu à 98,1 p. 100 pour ceux qui gagnaient de 27 750 à 36 999$, et baissait à 97 p. 100 pour ceux qui gagnaient 37 000$ et plus. Presque toutes les femmes travaillant dans le secteur public qui gagnaient 27 750$ et plus étaient protégées par des régimes de retraite. En tout, 86 p. 100 des hommes et 74,9 p. 100 des femmes dans le secteur public participaient à des régimes de retraite.

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DES COTISANTS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA – RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC ET DES MEMBRES DES RÉGIMES DE PENSIONS PRIVÉS SELON LE REVENU ET LE SEXE
1981

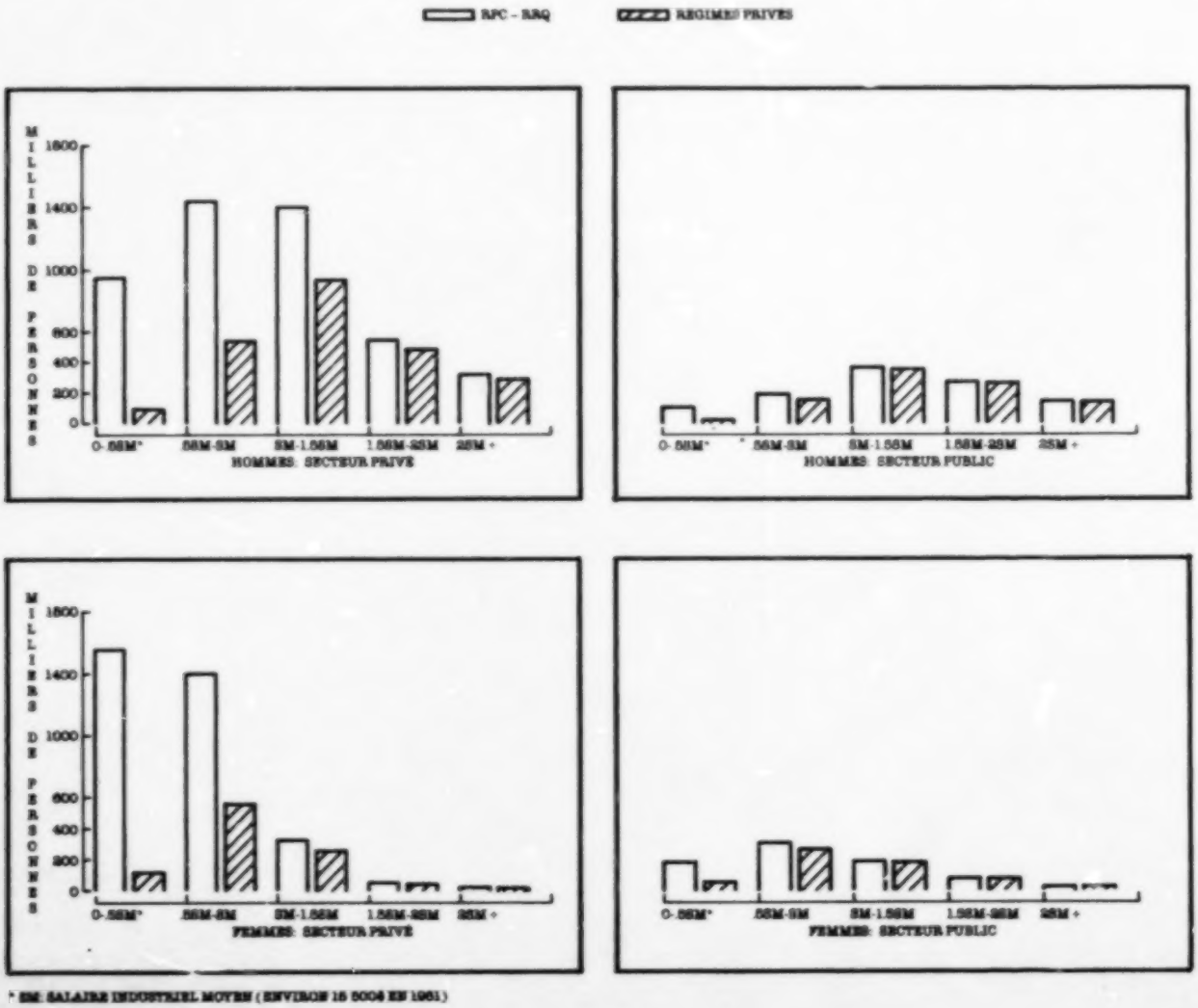

* 1SM: SALAIRE INDUSTRIEL MOYEN (ENVIRON 15 500$ EN 1981)

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DES COTISANTS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA – RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC ET DES MEMBRES DES RÉGIMES DE PENSIONS PRIVÉS PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE
1981

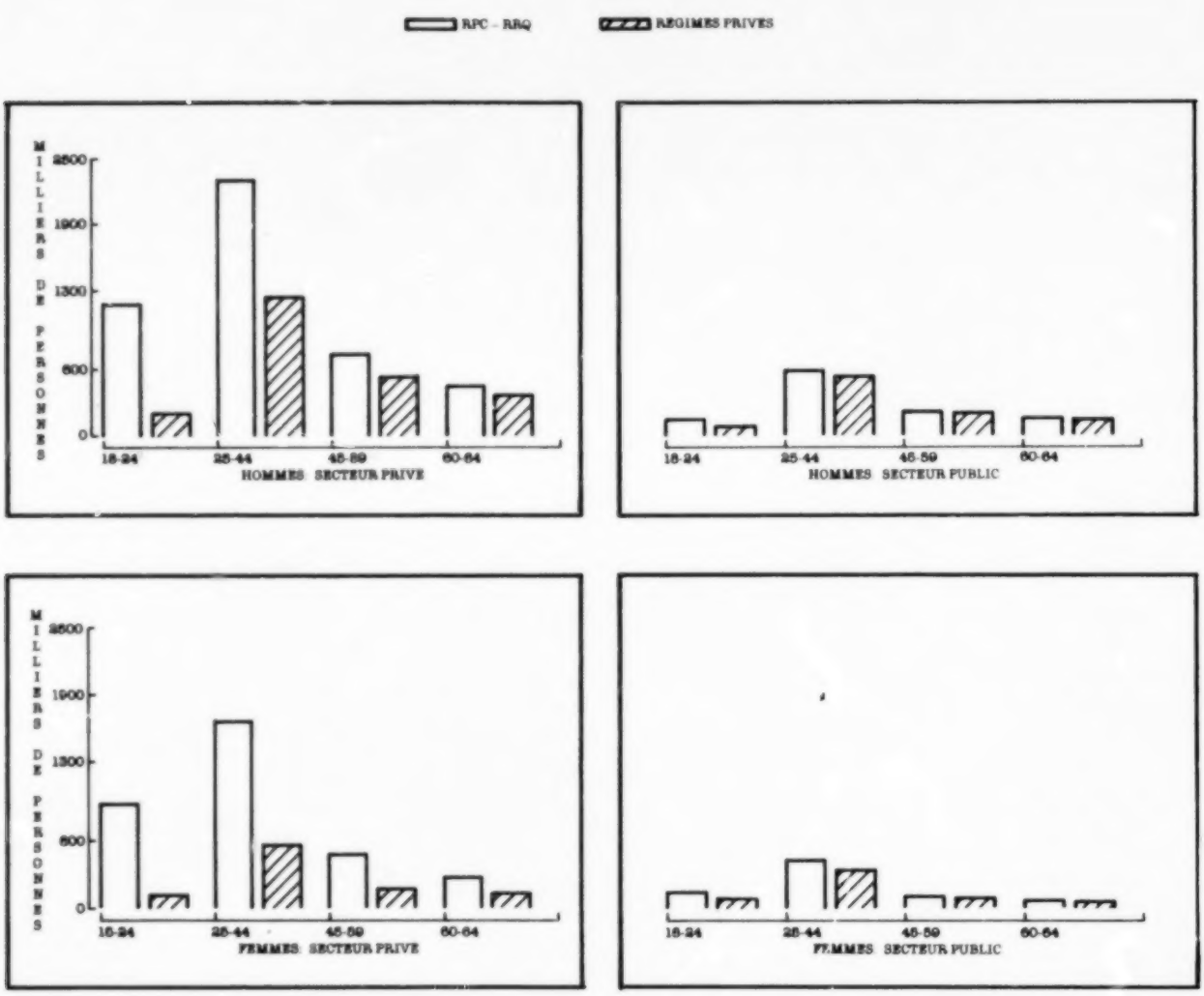

Couverture des régimes de retraite selon l'âge

La couverture des régimes de retraite avait tendance à augmenter avec l'âge jusqu'à 64 ans et à diminuer dans le groupe des 65 à 70 ans. Dans les secteurs tant privé que public, les personnes de 18 à 24 ans ont eu un accès limité à des régimes de l'employeur. Dans le secteur privé seulement 14 p. 100 des 18 à 24 ans participaient à des régimes de retraite de l'employeur. Dans le secteur public, 52,8 p. 100 des 18 à 24 ans étaient membres d'un régime de retraite privé.

Chez les 25 à 44 ans, environ la moitié des hommes et le tiers des femmes dans le secteur privé participaient à des régimes de retraite en 1981, comparativement à 90,5 p. 100 des hommes et 79,5 p. 100 des femmes dans le secteur public. Les hommes plus âgés étaient mieux protégés que les hommes plus jeunes. Dans le secteur privé, 68,3 p. 100 des hommes de 45 à 59 ans et 78,3 p. 100 des hommes de 60 à 64 ans étaient membres de régimes de retraite en 1981. Toutefois, les femmes dans ces groupes d'âge, comme chez les plus jeunes, étaient loin d'être bien protégées dans le secteur privé; seulement 34 p. 100 des femmes de 45 à 59 ans et 45,5 p. 100 de celles de 55 à 64 ans participaient à des régimes de retraite en 1981. Dans le secteur public, 97,3 et 91,1 p. 100 des hommes et 82,6 et 80,6 p. 100 des femmes de 45 à 49 ans et de 60 à 64 ans respectivement faisaient partie de régimes de retraite.

Le tableau 1 indique l'étendue de la couverture des régimes de retraite selon le niveau de gains et le groupe d'âge, et les graphiques 1 et 2 illustrent ces données.

TABLEAU 1

POURCENTAGE DES COTISANTS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA/RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC PROTÉGÉS PAR DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'EMPLOYEUR SELON LES NIVEAUX DE REVENU, L'ÂGE ET LE SEXE, 1981

Categorie de revenu d'emploi*	Secteur privé			Secteur public			Total–public/ privé
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
$	%	%	%	%	%	%	%
1 - 9 249	9,2	7,0	7,9	17,9	24,3	23,7	9,3
9 250 - 18 499	35,4	38,5	36,9	78,1	85,2	83,5	43,6
18 500 - 27 749	63,1	76,2	65,5	95,9	96,6	96,1	72,3
27 750 - 36 999	83,6	85,2	83,7	98,1	99,9	98,5	89,0
37 000 et plus	84,5	67,1	83,9	97,0	99,8	97,2	88,0
GROUPE D'AGE							
18-24	15,8	11,8	14,0	51,9	53,7	52,8	18,5
25-44	51,0	32,7	43,3	90,5	79,5	85,8	51,9
45-54	68,3	34,0	54,7	92,3	82,6	89,0	61,5
55-64	78,3	45,5	65,8	91,1	80,6	87,9	70,5
65-70	58,4	28,8	45,3	72,0	55,5	62,6	50,1
TOTAL	47,4	28,1	39,3	86,0	74,9	81,4	47,0

* Les categories de revenu augmentent d'environ la moitie du salaire moyen pour l'annee en question (le salaire moyen en 1981 etait de 18 500$)

TENDANCES DANS LA COUVERTURE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE 1978 À 1981

Les graphiques 3 et 4 illustrent les tendances dans la couverture des regimes de retraite pour la periode allant de 1978 a 1981. La couverture des regimes de retraite du secteur public est demeuree relativement stable pour les hommes et les femmes au cours de cette periode; la couverture des regimes de retraite etait presque complete pour les employes du secteur public dont le revenu depassait le salaire moyen.

Une tendance qui est evidente dans le secteur prive est que, chez les hommes dont les gains depassaient le salaire moyen, la couverture des regimes de retraite a regulierement augmente entre 1978 et 1981. Pour les personnes qui gagnaient d'une fois et demie a deux fois le salaire moyen, la couverture des regimes de retraite est passee de 65,7 a 83,6 p. 100. Cette situation est compatible avec la tendance visant une protection accrue en matiere de pensions au cours de la meme periode pour les hommes ages de 25 a 64 ans. Aucune tendance de ce genre n'a ete verifiee chez les femmes ou les hommes qui gagnaient moins que le salaire moyen.

Entre 1980 et 1981, la couverture d'un régime de pension de femmes dont les gains se situaient entre une fois et demie et deux fois le salaire moyen a augmenté de 49,8 a 85,2 p. 100, soit une augmentation de 35,4 p. 100; pendant le même période, la couverture des femmes gagnant plus de deux fois le salaire moyen a augmenté de 34,2 à 67,1 p. 100, soit une augmentation de 32,9 p. 100. Il est à remarquer toutefois, que dans le secteur privé le nombre de femmes recevant un salaire se situant entre une fois et demie et deux fois le salaire moyen est relativement restreint; en 1980 seulement quelque 10 600 femmes avaient un salaire d'une fois et demie à deux fois le salaire moyen alors que 2 800 femmes recevaient plus de deux fois le salaire moyen (soit 1,1 p. 100 et 0,3 p. 100 respectivement des femmes travaillant dans le secteur privé). En 1981, ces chiffres avaient augmenté a 35 300 femmes et 7 300 femmes respectivement (Ils représentent 3,8 p. 100 et 0,8 p. 100, respectivement, des femmes travaillant dans le secteur prive).

CONCLUSION

La présente étude a indiqué que l'absence de protection sous forme de pensions est encore visible dans le secteur privé. Les groupes les moins protégés en matière de pensions sont les hommes et les femmes qui gagnent moins que le salaire moyen, les femmes de tous les groupes d'age et de revenu, et les hommes âgés de 18 à 24 ans.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur la présente note de recherche en s'adressant à la Division du développement et de l'analyse des données, Programmes de la sécurité du revenu, Santé et Bien-être social Canada, Immeuble Brooke-Claxton, piece 1308, Parc Tunney, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0L4.

GRAPHIQUE 3

TENDANCES DANS LA COUVERTURE DES RÉGIMES DE RETRAITE SELON LE REVENU DE 1978 À 1981

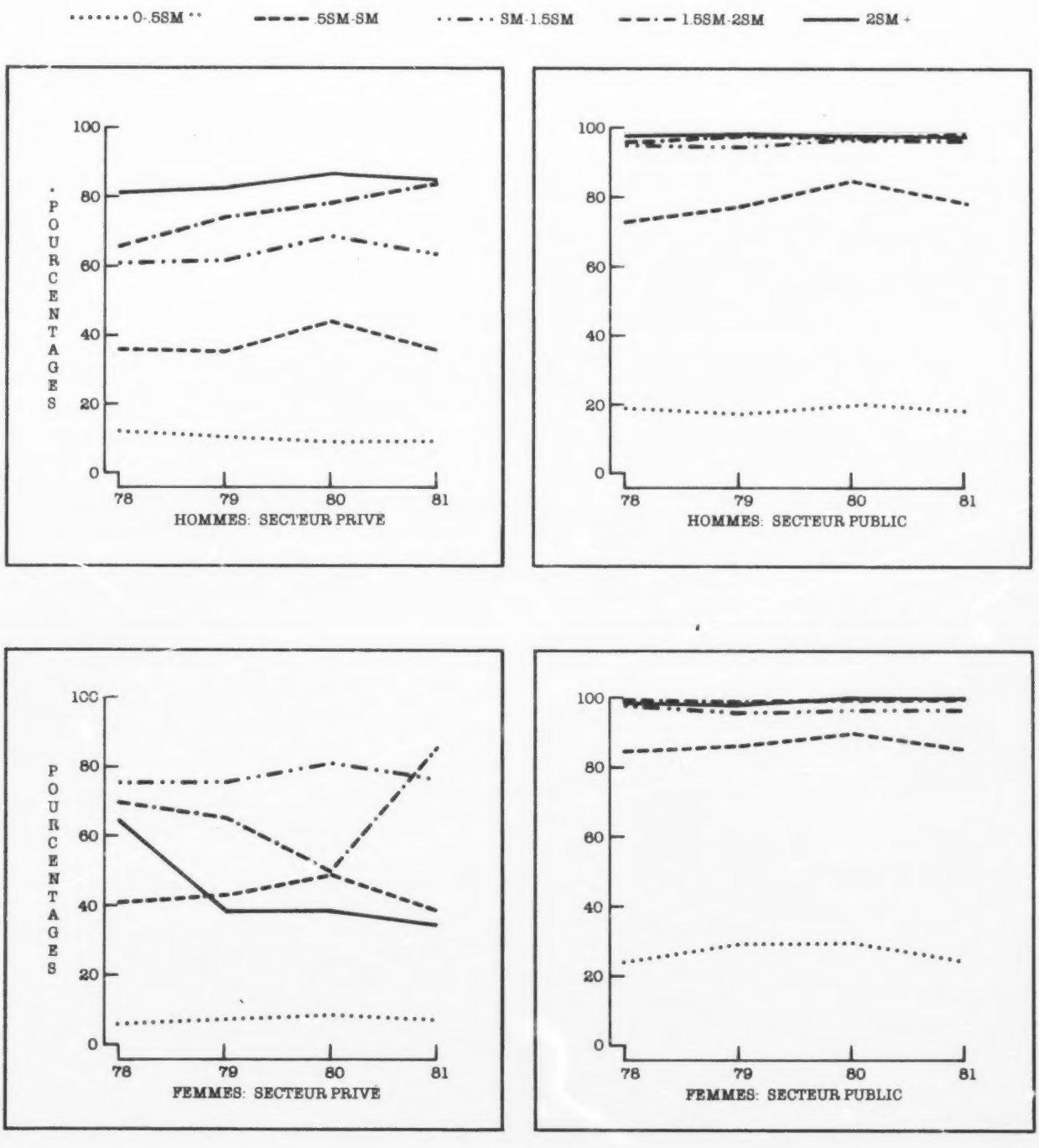

* POURCENTAGE DES COTISANTS AU RPC-RRQ PROTÉGÉS PAR DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'EMPLOYEUR

** SALAIRE INDUSTRIEL MOYEN

GRAPHIQUE 4

TENDANCES DANS LA COUVERTURE DES RÉGIMES DE RETRAITE SELON LE GROUPE D'ÂGE DE 1978 À 1981

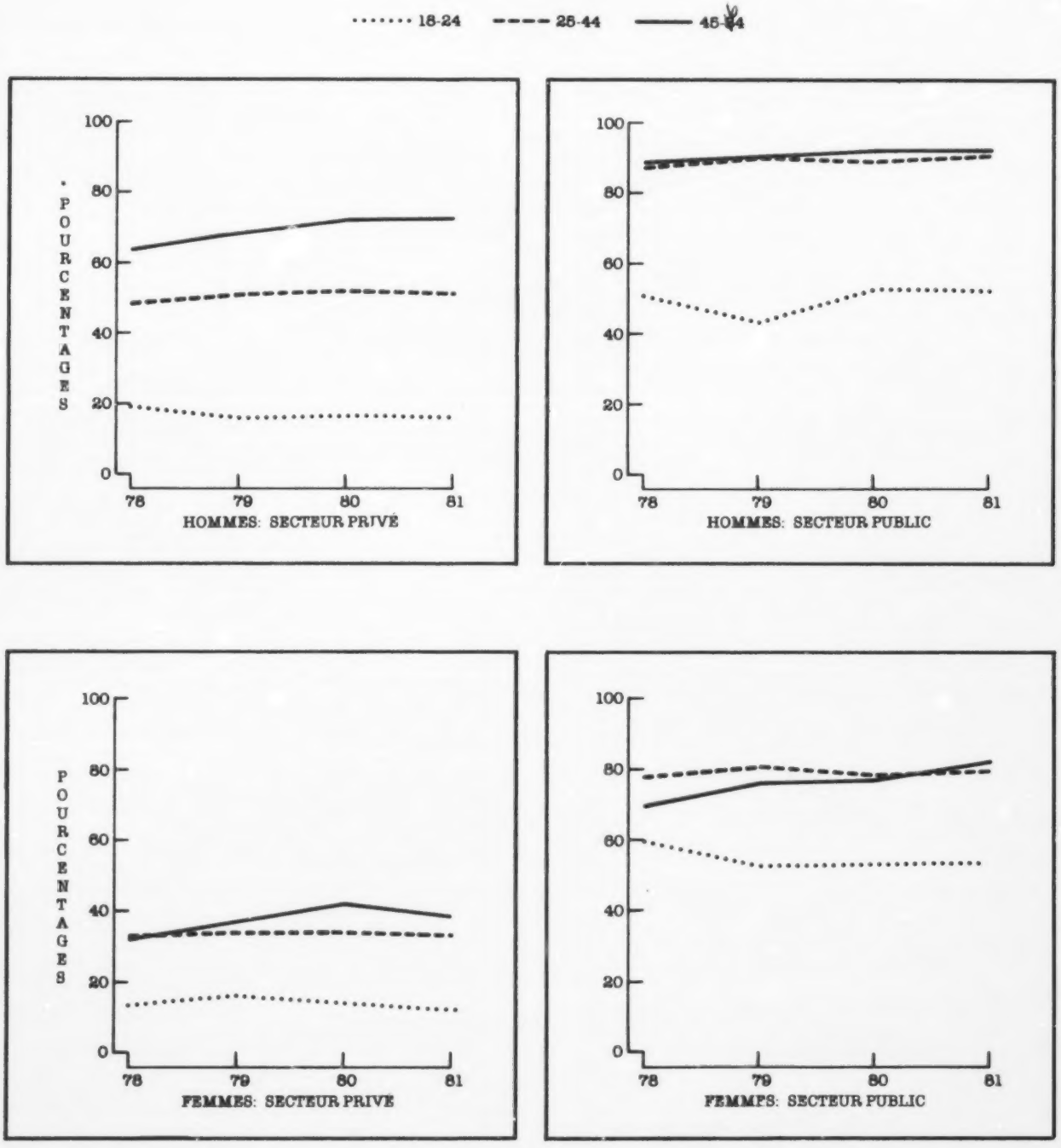

* POURCENTAGE DES COTISANTS AU RPC-RRQ PROTÉGÉS PAR DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'EMPLOYEUR